

**Zeitschrift:** Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge, Alterspflege und Altersversicherung

**Herausgeber:** Schweizerische Stiftung Für das Alter

**Band:** 43 (1965)

**Heft:** 2

**Artikel:** Mémoire

**Autor:** Pingeon, Henri / Hoffmann, Valérie

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-721838>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Mémoire

Depuis quelques années, le comité neuchâtelois de la Fondation « Pour la Vieillesse » souligne l'anniversaire des personnes ayant 90 ou 95 ans en leur faisant parvenir la modeste somme de cinquante francs. Celle-ci est toujours la très bienvenue. Une bénéficiaire qui a remercié chaleureusement le comité lui a envoyé le très beau poème que voici qu'elle a composé elle-même. Nous lui adressons nos très vives félicitations.

Henri Pingeon, pasteur, St-Aubin NE.

Je vois les temps de mon enfance  
Passer si vifs et si légers,  
Aussi ceux de l'adolescence,  
Ils étaient tous d'espoir chargés.

Je vois se dérouler ma vie,  
Je sens la fraîcheur des printemps :  
Oh que je chante et que je rie  
Comme on rit et chante à vingt ans!

La vie a tenu ses promesses  
L'amour a fleuri mon sentier  
Et j'ai goûté bien des tendresses  
Dans les liens de l'amitié.

La fleur hélas! perd sa corolle,  
Son éclat, toute sa beauté.  
Tout passe, tout part et s'envole  
Rien ne reste du bel été.

Un fardeau pèse à mes épaules  
C'est la charge de tous mes ans  
Et comme les branches des saules  
Mes membres retombent tremblants.

Mais j'aime encore à me reprendre  
Aux souvenirs de ce qui fut  
Les heures tristes et celles tendres  
Ainsi je dis : rien n'est perdu.

Avec les ans, je sens renaître  
Surgissant du lointain passé,  
Les souvenirs qui viennent mettre  
De la joie dans mon cœur lassé.

Valérie Hoffmann, Chézard NE

## **Le vieillard, la famille et la société: conflit des générations**

La cinquième conférence des ministres chargés des intérêts familiaux, dans le cadre des Pays rattachés au marché commun, a publié en 1963 un intéressant rapport consacré au problème des personnes âgées. Nous lisons dans ce rapport, page 68 : « Les phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation ont eu pour conséquence la disparition progressive de la famille du type patriarchal, et la diminution du prestige de la personne âgée dans le milieu familial. Dans les campagnes, beaucoup de vieillards sont isolés par suite de l'exode des jeunes vers les centres urbains et industriels, et, en ville, les conditions de vie et de logement ne favorisent pas la cohabitation harmonieuse des générations... Le rapport italien met en évidence une différence d'attitude selon la situation économique des intéressés : en milieu très modeste, les petites ressources de la personne âgée la *valorisent* aux yeux de son entourage, tandis qu'en milieu plus aisé, les rapports de dépendance sont inversés et la situation du vieillard plus précaire. En France, les sondages de 1961 ont révélé que si 80 % des personnes âgées rejettent l'idée de la cohabitation avec les générations suivantes, dans la crainte de conflits, elles comptent cependant sur l'appui de leur famille.»

Un peu longue, cette citation pourtant pose notre problème, ce conflit des générations qui n'est pas d'aujourd'hui. En fait, il est vieux comme le monde et, à toutes les époques, on a cherché à le résoudre sans jamais y parvenir parfaitement.

L'augmentation de la longévité que nous constatons dans tous les Pays qui ne sont pas sous-développés ne fait qu'aggraver le problème. Et je trouve, quant à moi, qu'il est douloureux de constater que dans « un milieu très modeste les petites ressources de la personne âgée la *valorisent* aux yeux de son entourage, tandis qu'en milieu plus aisé, les rapports de dépendance sont inversés et la situation du vieillard plus précaire.»